

Éditorial

Béatrice Giblin

Le titre de ce numéro fait référence à une appellation autrefois classique en géographie, aujourd'hui tombée en désuétude. Ainsi, c'est le titre que donne Élisée Reclus dans sa *Géographie universelle*, quatrième volume – Europe du Nord-Ouest – publié en 1879 (Belgique, Hollande, Îles Britanniques), celui du volume de la *Géographie universelle* de Vidal de La Blache écrit par Albert Demangeon et publié en 1927. En revanche, dans la dernière *G.U.*, celle de Roger Brunet publiée en 1996 chez Belin, c'est un tout autre titre qui se veut plus moderne : *Espace britannique recomposé*, sans que l'on sache vraiment ce que cela signifie.

Les îles Britanniques, du point de vue des géographes, étaient d'abord présentées comme un ensemble géographique : un archipel, des presqu'îles, des mers peu profondes, des terres morcelées, une proximité de paysages, des roches cristallines, des tourbières, un climat océanique humide et doux, des lacs glaciaires, des surfaces moutonnées, rabotées par les glaciers, les Lowlands et les Highlands, des milliers d'îles dont deux, l'Irlande et la Grande-Bretagne, qui représentent l'essentiel de la superficie.

Cette représentation géographique était d'autant plus logique que dans les années des premières *G.U.*, les liens entre la Grande-Bretagne et l'Irlande étaient très étroits puisque l'Irlande, colonisée par l'Angleterre pendant des siècles, n'acquies son indépendance qu'en 1921, et encore pas sur l'ensemble de l'île. À l'époque où écrit Reclus, les îles Britanniques sont un même ensemble politique depuis 1800.

Or, aujourd'hui, ce sont deux États, le Royaume-Uni et l'Irlande, avec des niveaux de vie très comparables, l'Irlande devançant même le Royaume-Uni avec, en 2008, un PNB (à parité de pouvoir d'achat) de 41 490 \$ contre 38 320.

On le sait : ce rattrapage est récent et doit beaucoup à l'Union européenne et à la mondialisation, car si l'indépendance fut acquise en 1921, la situation de

HÉRODOTE

l'Irlande ne s'est améliorée que quatre-vingts ans plus tard, ce qu'explique pour partie la dureté extrême de la colonisation anglaise. En 1973, année de l'intégration de l'Irlande et du Royaume-Uni à la CEE, l'Irlande est encore un État agricole au revenu par habitant qui était presque la moitié de celui de la Grande-Bretagne (900 dollars contre 1 750 pour la Grande-Bretagne et 2 000 pour la France), et n'est devenue un « tigre celtique », au taux de croissance comparable à ceux des « tigres asiatiques », que dans les années 1990.

Terre promise après avoir été pendant des siècles terre de misère, l'Irlande serait enfin sortie de sa situation postcoloniale, même si la crise financière de 2008 a brutalement mis un terme à l'euphorie irlandaise.

On a coutume de dire que l'Irlande fut le laboratoire de la colonisation britannique. Pourtant la plupart des conquêtes de l'Empire britannique n'ont guère ressemblé à celle de l'Irlande et leur exploitation n'en a pas été aussi dure. Cette histoire coloniale est d'autant plus curieuse que l'intégration de l'Irlande à la Couronne aurait pu ou dû se faire compte tenu de la précocité de la présence anglaise sur l'île, de la supériorité de la puissance anglaise et de l'absence de nationalisme irlandais qui se construira justement contre cette colonisation inique. En fait l'acharnement de la couronne d'Angleterre à prendre le contrôle de l'île voisine résulte de ce que l'on appelle aujourd'hui une situation géopolitique qui s'installe au XVI^e siècle avec la création par Henri VIII de l'Église anglicane, très minoritaire dans un ensemble dominé par l'Église catholique et la papauté. La couronne d'Angleterre voit dès lors les royaumes d'Espagne et de France comme des menaces très dangereuses. Aussi prendre le contrôle de l'île voisine est-il le moyen de se prémunir de toute attaque étrangère par l'ouest, en particulier de la part de ces deux puissances catholiques rivales, la France et l'Espagne. De plus, pour assurer l'autorité de la Couronne, il est jugé indispensable d'éliminer cette population catholique source de contestation de l'autorité anglicane et donc du pouvoir anglais. Rappelons aussi que le royaume de France est beaucoup plus peuplé que l'Angleterre : sans doute 16 millions contre 7 en 1600.

L'histoire des rapports conflictuels entre l'Irlande et la Grande-Bretagne est connue, néanmoins à l'heure où plusieurs pays européens sont confrontés à la gestion de délicates situations postcoloniales, il nous a semblé utile de revenir sur les héritages les plus importants de la colonisation de l'Irlande qui peuvent se révéler éclairants sur les évolutions des rapports actuels entre nation colonisatrice et nation colonisée.

Un héritage colonial particulièrement lourd¹

Confiscation et spoliation de la majorité des terres au profit des colons protestants

La colonisation commence dès le Moyen Âge avec l'installation de seigneurs anglo-normands. Leur organisation féodale très hiérarchisée et particulièrement efficace (acquise au contact du royaume de France) s'impose à la structure de « clans » formée principalement d'« hommes libres » (tous plus ou moins armés) et assez anarchique. S'ils ont su profiter des affrontements constants entre seigneurs celtes, les colons furent trop peu nombreux pour dominer l'ensemble du territoire et la colonisation proprement dite se limitait alors au « *Pale* » (le terme désigne une zone clôturée de palissades en bois) qui s'étend de Dublin à Dundalk. Cette colonisation change de nature au XVI^e siècle en étant directement conduite par la couronne d'Angleterre. Selon une stratégie devenue classique par la suite dans toutes les conquêtes coloniales – diviser pour régner – Henri VIII, qui prit le titre de roi d'Irlande en 1541, commence à prendre le contrôle de l'île grâce à l'appui des puissants chefs celtes du Nord et de l'Ouest qui acceptent d'abandonner leurs terres à la Couronne, en échange de quoi le roi les leur restitue mais avec le statut de concessions féodales qui assure le pouvoir féodal de chacun d'eux et surtout la transmission automatique de leurs biens à leur fils aîné [chronologie clio]. Mais leur indocilité, la sédition encouragée par les agents de la Contre-Réforme, la pression des milieux d'affaires anglais de la *gentry* et du *Pale*, avides de terres à coloniser, compromettent définitivement cette politique. Aussi, en 1556, sous le règne de la pourtant catholique Marie Tudor, débute la politique des plantations « dans le but de s'assurer le contrôle des domaines confisqués aux familles rebelles » [Duffy *et al.*, 2002]. En 1560, une Église d'Irlande est établie sur le modèle de l'Église anglicane d'Angleterre. En 1562, par son Acte de suprématie et d'uniformité, Élisabeth impose le service protestant et déclenche le début des persécutions religieuses en s'attaquant cette fois directement au dogme catholique. Elle installe des fonctionnaires anglais à la tête de chaque province et, entre 1567 et 1571, neuf plans de colonisation de l'Irlande sont soumis au gouvernement anglais. La plupart des initiatives privées ne remportant que des succès fort mitigés, l'État prend le relais. Les révoltes des seigneurs irlandais contre la Couronne anglaise se multiplient, l'un d'entre eux va même, en 1575, chercher de l'aide en Espagne auprès du roi catholique Philippe II auquel, en 1594, les comtes d'Ulster vont jusqu'à proposer la couronne d'Irlande. Pourtant, les grands d'Irlande sont

Hérodote, n° 137, La Découverte, 2^e trimestre 2010.

1. Ce texte doit beaucoup à l'excellente chronologie de l'Irlande du site clio qui m'a permis de retracer cette histoire géopolitique coloniale.

HÉRODOTE

incapables de s'unir dans leur lutte contre la Couronne anglaise. Pour écraser ces révoltes, en 1599-1600, la reine Élisabeth envoie une armée de 12 000 hommes qui divisent et traquent l'ennemi irlandais en évitant l'affrontement direct et en détruisant systématiquement fermes, récoltes et troupeaux. Des garnisons sont établies jusqu'à Derry, au cœur du territoire ennemi, ville concédée en 1613 aux corporations de la Cité de Londres et dénommée depuis Londonderry. Commence alors avec difficulté la colonisation massive de l'Ulster, province considérée comme la plus gaélique d'Irlande, désormais divisée en neuf comtés quadrillés par les agents de la Couronne. Les nouveaux colons, de confession anglicane ou calviniste, arrivent surtout du Yorkshire et des Basses-Terres d'Écosse. Pour pouvoir accaparer de nouvelles terres, le droit féodal est substitué au droit celtique afin de fragiliser les droits de propriété irlandais, et ce d'autant plus facilement que les jurys acceptant de confirmer les confiscations se voient accorder un pourcentage sur les domaines expropriés. Une grande partie des territoires de la rive orientale du moyen Shannon est ainsi confisquée et attribuée à des colons.

Cette politique finit par inquiéter les tout premiers colons, les « Vieux Anglais » installés à l'origine dans le *Pale*, qui craignent de voir leurs terres confisquées au profit des colons protestants. Aussi, en 1625, en appellent-ils à la protection de Charles I^{er}, nouveau roi d'Angleterre, d'Écosse et d'Irlande, successeur de Jacques I^{er} Stuart (1566-1625), roi d'Écosse pendant trente-six ans avant de devenir roi d'Angleterre en 1603. Charles I^{er}, qui poursuit la guerre contre l'Espagne, a besoin d'argent. Or ce sont, depuis le Moyen Âge, les parlementaires qui votent les impôts et ceux-ci s'opposent au roi qui se comporte en monarque absolu de droit divin sans montrer le moindre respect pour leurs pouvoirs. C'est pourquoi les « Vieux Anglais » catholiques profitent de cette situation pour proposer au roi 120 000 livres sterling en échange de la confirmation de leurs titres de propriété et l'autorisation de la pratique publique du culte catholique. Le roi accepte, mais l'opposition protestante est telle qu'il est contraint quelques années plus tard d'interdire de nouveau la pratique publique du culte catholique. Les protestants se méfient beaucoup de ce roi capable, d'une part, de s'allier aux catholiques irlandais et, d'autre part, absolutiste et qui cherche à imposer à l'ensemble de ses sujets le rite anglican. Or celui-ci est, par sa hiérarchie et sa pompe, proche de l'Église catholique que les protestants – puritains et presbytériens – rejettent avec force. Les conflits sont inévitables, au point qu'en 1639 les protestants écossais envahissent le nord de l'Angleterre. Charles I^{er} tente de trouver des renforts auprès des catholiques irlandais en faisant lever une armée pour venir à son secours. Mais même si les Irlandais se disent royalistes, la politique coloniale de la Couronne – confiscation des terres – et le comportement sectaire des colons protestants – puritains et presbytériens – génèrent de violents affrontements, surtout en Ulster, et aux massacres des colons anglais et écossais et

Hérodote, n° 137, La Découverte, 2^e trimestre 2010.

de leurs familles par les Irlandais catholiques répondent les massacres des rebelles et de leurs familles par les colons protestants. Pour financer les troupes nécessaires à l'écrasement des rébellions, en 1642 le Parlement de Londres, où les protestants sont majoritaires, vote l'*Adventurer's Act* qui concède les futures confiscations à ceux qui avancent l'argent nécessaire.

La même année les Irlandais catholiques – gaéliques et Vieux Anglais réunis – commencent à s'organiser pour résister à la conquête coloniale et fondent à Kilkenny la Confédération catholique d'Irlande avec pour mot d'ordre : « Pour Dieu, le roi et la patrie, les Irlandais unis ». Dans les faits, la devise est loin d'être mise en œuvre car chaque officier de chaque province est plus soucieux de préserver sa souveraineté que de participer à une stratégie commune. De plus, les Irlandais se divisent aussi entre ceux qui sont prêts à soutenir le roi contre la reconnaissance de leurs droits et ceux qui veulent poursuivre la guerre. En 1647, une armée de 2 000 hommes financée par le Parlement de Londres débarque pour écraser, d'une part, la rébellion des Irlandais contre les colons protestants et, d'autre part, l'armée royale irlandaise. Cette année-là, le roi Charles I^{er} est fait prisonnier et sera finalement décapité le 13 janvier 1649. Le 17 janvier, le gouverneur d'Irlande, qui avait été nommé par Charles I^{er}, fait proclamer par le gouvernement de la Confédération catholique le prince de Galles roi d'Angleterre et d'Irlande sous le nom de Charles II, alors que le Parlement décrète la fin de la monarchie, « danger pour la liberté et la sécurité du peuple », et instaure la république.

L'implacable répression de Cromwell

On le sait : ce temps de la République sera l'un des plus douloureux de l'Irlande. En mars 1649 Oliver Cromwell débarque avec son armée – les « côtes de fer » – et 8 000 fantassins, 4 000 cavaliers et une artillerie. Son but est d'écraser les forces royalistes et particulièrement les Irlandais catholiques qu'il estime avoir trahi le Parlement anglais. Drogheda et Wexford, les deux premières villes conquises, sont livrées au pillage et leurs habitants tués, ce qui rend la suite de la conquête plus facile. Il quitte l'Irlande en mai 1650, laissant à son gendre la charge d'achever l'écrasement des royalistes.

Pour rembourser les « Adventurers » et payer ses côtes de fer, Cromwell fait voter l'*Act for the Settling of Ireland*, une loi de confiscation des terres qui touche les trois quarts de l'Irlande. Une centaine de chefs militaires et de responsables catholiques sont condamnés à mort. Seules vingt-six familles catholiques conservent leurs biens. Cromwell entreprend par ailleurs ce qu'on appellerait aujourd'hui une sorte d'épuration ethnique : les éléments hostiles doivent être éliminés par l'exil ou la déportation (aux Caraïbes, à la Barbade où des Irlandais

HÉRODOTE

seront vendus comme esclaves); la population indigène doit être cantonnée «en enfer ou en Connaught», les catholiques ont jusqu'au 1^{er} mai 1654 pour se regrouper dans les régions les plus pauvres de l'île avec l'interdiction formelle de traverser le Shannon. Cette politique ne pourra totalement être mise en œuvre, mais le *Cromwellian settlement* crée un système de propriété latifundiaire, fonctionnant au profit de *landlords* dont la plupart ne résident pas dans le pays. À la mort de Cromwell en 1658, les catholiques ne détiennent plus qu'un tiers de la propriété terrienne, principalement dans les terres médiocres du Connaught. En 1662, un deuxième *Act of Settlement* statue sur la légitimité des confiscations.

Une domination politique et une exploitation économique acharnées

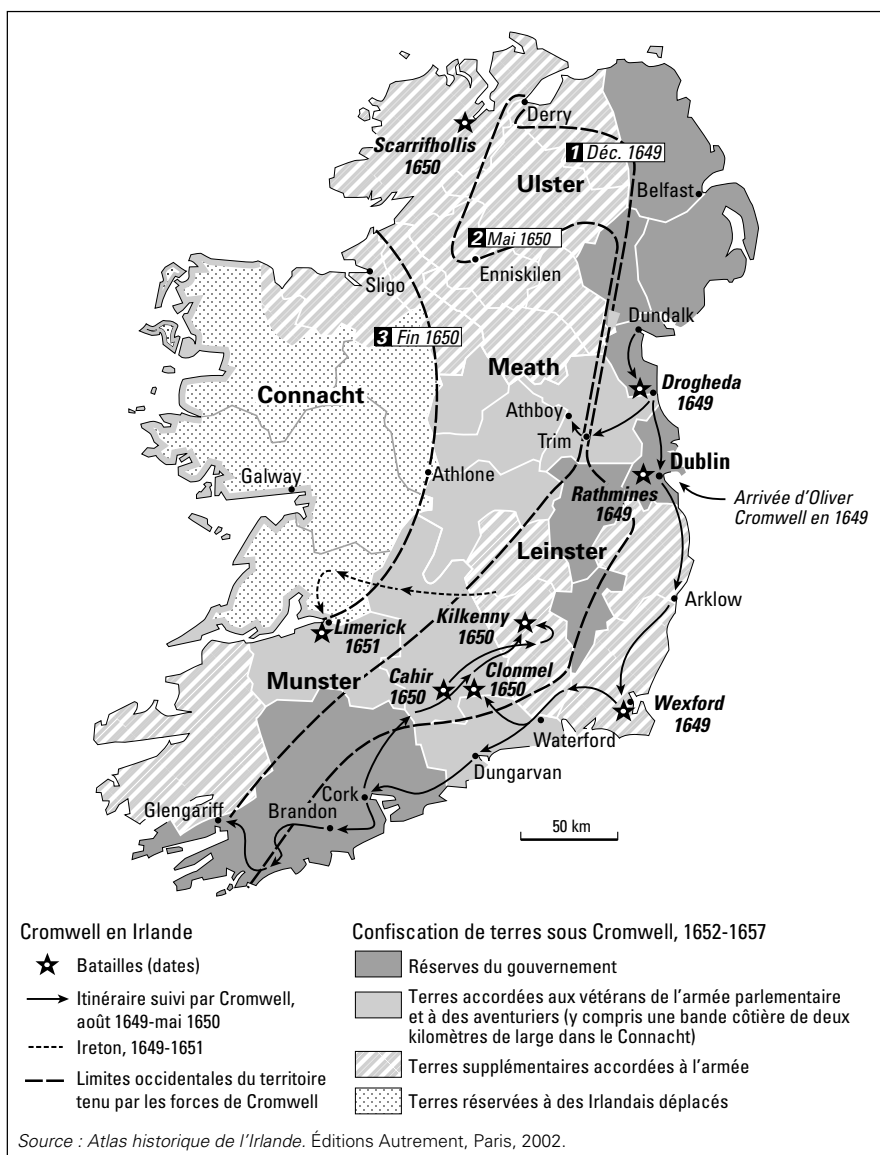
De 1695 à 1727, les lois pénales créent un arsenal de mesures discriminatoires visant à exclure l'immense majorité de la population de toute participation et responsabilité politiques. Les catholiques sont inéligibles au Parlement de Dublin et ne sont même plus électeurs après 1727. Quand un propriétaire catholique meurt, ses biens sont partagés entre tous ses enfants au lieu d'être transmis à l'aîné, à moins que l'un d'eux ne se convertisse au protestantisme. Il leur est interdit de posséder un cheval de plus de cinq livres, d'envoyer leurs enfants étudier à l'étranger pour y recevoir un enseignement catholique... Les prêtres non assermentés en sont réduits à célébrer la messe dans les granges et à dispenser l'instruction dans les *hedge schools* («écoles des buissons»).

Sur le plan économique, à partir de 1663, plusieurs *Cattle Acts* interdisent l'exportation de bétail sur pied irlandais vers la Grande-Bretagne et les *Navigation Acts* imposent que tous les produits en provenance ou à destination de l'Irlande voyagent sur des navires anglais et transitent par l'Angleterre avec paiement de taxes au passage. En 1680 une nouvelle loi interdit d'exporter vers l'Angleterre toute espèce de gros et de petit bétail et de produits laitiers irlandais, ce qui fragilise encore un peu plus la situation des fermiers irlandais privés de débouchés.

Au XVIII^e siècle, les catholiques représentent 75 % de la population et ne possèdent plus que 3 % des terres. Entre 1740 et 1741, la famine fait quatre cent mille morts.

Cette situation commence à être dénoncée. Ainsi le célèbre agronome britannique Arthur Young accuse les lois pénales de décourager les catholiques de travailler, dénonce le poids de la dîme et l'absentéisme des *landlords*... Quant au juriste et député Edmund Burke, irlandais d'origine, il qualifie les lois pénales de «machine d'oppression et de dégradation d'un peuple et d'aviilissement de la nature humaine elle-même, comme jamais il n'en était né de l'ingéniosité perverse de la nature humaine». En 1829, Walter Scott disait de la paysannerie irlandaise :

CARTE 1. – CROMWELL EN IRLANDE



Hérodote, n° 137, La Découverte, 2^e trimestre 2010.

HÉRODOTE

« Leur pauvreté n'est pas exagérée, ils sont au bord de la misère humaine. » De même, en 1856, Engels et sa femme, une ouvrière irlandaise rencontrée à Manchester, visitent l'Irlande. « En aucun autre pays d'Europe, écrira-t-il plus tard à Marx, la domination étrangère n'a pris cette forme directe de l'expropriation des indigènes. »

Cette situation d'exploitation sans faille et de contrôle constant n'a pas facilité l'organisation d'un mouvement d'émancipation national, d'autant plus que les désaccords sur la stratégie à mener pour lutter contre Londres, mais aussi contre Belfast, en ont freiné la mise en œuvre.

Le mouvement national des colons protestants

Il faut rappeler que la revendication pour une autonomie de l'Irlande a été aussi portée par les milieux des colons protestants. En effet, la domination politique et économique des colons protestants sur l'Irlande n'empêche pas que s'installe une certaine rancœur envers l'aristocratie anglaise qui impose des contraintes économiques à l'ensemble des acteurs économiques irlandais, colons compris². De plus, la Révolution française reçoit un écho très favorable dans les milieux catholiques, mais aussi dans les milieux des colons protestants et presbytériens qui commencent à revendiquer une réforme du système représentatif.

L'organisation qu'ils fondèrent en 1791 pour mener la lutte prit le nom de Société des Irlandais unis sous l'influence de Theobald Wolfe Tone, jeune avocat convaincu que seule l'union des catholiques, des protestants et des dissidents permettrait à l'Irlande de résoudre ses problèmes et de s'affranchir de l'Angleterre [Duffy *et al.*, 2002].

Les Français soutiennent ce mouvement. Au mois de mai 1798 débute la « Grande Rébellion » : « L'insurrection se propage comme une traînée de poudre dans le Sud-Est où, comme en Vendée, des milices paysannes se constituent sous

2. Swift. S'il était irlandais, il appartenait avant tout à la minorité dirigeante, de langue anglaise et de religion anglicane, qui n'avait que du mépris pour la plèbe catholique. Mais il a souffert à son tour de la condescendance des Anglais aux yeux desquels tous les habitants de l'île voisine restaient des barbares. S'il a été longtemps sévère envers sa patrie d'origine (« D'elle rien ne naît qui ne soit malfaisant... les hommes n'y sont que des rats ou des fouines »), l'échec de sa carrière anglaise en fit le champion de la cause irlandaise, comme en témoigne sa troisième *Lettre du drapier* : « Le peuple d'Irlande n'est-il pas né aussi libre que celui d'Angleterre?... Suis-je un homme libre en Angleterre pour me transformer en esclave, au bout de six heures, en traversant le canal Saint-George? » À la fin de sa vie, s'exprimant plus en patriote qu'en défenseur de la minorité dirigeante, il a largement contribué à développer l'esprit national irlandais.

la direction de prêtres. » Le 30 mai 1798, les insurgés prennent Wexford. Les deux camps rivalisent d'atrocités. Le 22 août 1798 une nouvelle escadre française, commandée par le général Humbert, débarque en Irlande et doit capituler au début du mois de septembre, dans des conditions honorables. Mais les alliés irlandais des Français sont tous exécutés. Le 15 octobre 1798, une petite escadre commandée par l'amiral Bompard arrive dans le Donegal. Wolfe Tone, qui sert à bord du navire amiral, est reconnu, arrêté et traîné à Dublin. Le 19 novembre 1798, Wolfe Tone, à qui les juges ont refusé la grâce d'être fusillé, se tranche la gorge pour éviter la potence. Considéré par beaucoup comme l'initiateur du nationalisme républicain, il a défendu avec ardeur l'idée d'une Irlande unie, militante et fraternelle, transcendant les clivages religieux et économiques, qui allait s'ajouter ou se joindre au rêve d'une Irlande gaélique miraculeusement libérée de la domination anglaise. Les masses paysannes sont néanmoins restées hermétiques à son discours trop aligné sur les idéaux révolutionnaires condamnés par l'Église [chronologie irlandaise sur le site clio].

Devant la montée de ce nationalisme colonial, le Parlement anglais décide en 1800 d'unir l'Irlande à la Couronne et de créer le Royaume-Uni, sans craindre les catholiques désormais minoritaires dans le royaume. Mais cette union ne fait pas des Irlandais protestants ou catholiques des sujets à part entière : 187 lois répressives seront votées au cours du siècle dans le but de restreindre, suspendre ou supprimer les libertés publiques censées s'appliquer aux Irlandais au même titre qu'à tous les habitants du Royaume-Uni. Les élites protestantes irlandaises sont ulcérées par ce traitement inique et le mouvement national, auquel s'adjoignent des personnalités catholiques irlandaises, se radicalise. Cependant, l'union des Irlandais n'est pas facile à réaliser. D'une part, l'indispensable relais de l'Église catholique auprès des masses paysannes pour porter la revendication nationale suscite la méfiance des protestants de la province de l'Ulster, et ce d'autant plus que les revendications paysannes sont d'abord économiques et sociales (contre les *landlords* qui imposent des loyers insupportables) et non politiques. D'autre part, certains Irlandais sont pour l'instauration d'une République irlandaise indépendante tandis que d'autres sont plus favorables à la négociation avec le pouvoir de la Couronne et soutiennent l'instauration du *Home Rule*. (l'autonomie pour les affaires intérieures).

La «question de l'Irlande»

Celle-ci se pose fortement aux gouvernements britanniques à partir du milieu du XIX^e siècle (on l'a comparée à la question algérienne, mais, avec la situation de l'Ulster, ils n'en sont peut-être pas encore tout à fait sortis). La terrible

HÉRODOTE

famine de 1846-1848, due à la maladie de la pomme de terre et à la faiblesse des secours anglais qui ne furent pas à la hauteur de la catastrophe, provoque la mort d'un million et demi d'Irlandais et le départ d'un autre million aux États-Unis et en Grande-Bretagne où ils sont en général mal accueillis par des Anglais ou des Américains protestants craignant l'arrivée de cette nouvelle main-d'œuvre bon marché. La population de l'Irlande, en 1845, est de 9 millions d'habitants, cinquante ans plus tard elle n'est plus que de 4 millions et continuera à diminuer jusqu'au début des années 1960 où elle atteint le seuil le plus bas : 2,8 millions.

Cette émigration finit par fortement inquiéter le pouvoir politique. Aussi, en 1869, Gladstone fait-il cette déclaration :

Nous sommes lentement, douloureusement, arrivés à la conclusion que l'Irlande doit être traitée à tous égards comme un pays libre, et doit être gouvernée comme tous les autres pays libres selon les sentiments de sa majorité et non de sa minorité.

Il fait voter la loi de désétablissement, loi de séparation de l'Église d'Irlande et de l'État. Les deux tiers environ des biens de l'Église anglicane d'Irlande sont attribués aux Églises catholique et presbytérienne ainsi qu'à des fondations charitables.

À la même époque se constitue de nouveau un mouvement nationaliste irlandais qui associe mieux cette fois les revendications économiques et sociales et les revendications politiques.

L'exploitation scandaleuse de l'Irlande devenant de plus en plus inacceptable et les actions des nationalistes de plus en plus violentes, une loi agraire des conservateurs, la loi Wyandotte, liquide le landlordisme. Grâce à cette « nuit du 4 août de l'Ascendancy », l'Irlande, qui était une terre de grandes propriétés, devient peu à peu un pays de petits propriétaires exploitants. L'État peut racheter des grands domaines pour en distribuer les terres aux fermiers qui lui paient un loyer et peuvent, sur le long terme, devenir propriétaires. Les Irlandais qui ne possédaient que 3 % du territoire en 1872 en auront les deux tiers en 1914.

Le 18 septembre 1914, après bien des échecs du fait de l'opposition des protestants de l'Ulster, le *Home Rule* est voté aux Communes mais le gouvernement décide de surseoir à son application en raison de la guerre. De nombreux Irlandais s'engagent dans l'armée britannique, pensant défendre les droits des petites nations (Serbie, Belgique) et, par là, la liberté même de l'Irlande. Les Irlandais s'illustrent en Flandres ou encore aux Dardanelles. On estime que 270 000 Irlandais se sont engagés sous les drapeaux britanniques. Près de 50 000 mourront au cours du conflit. Par contre, des nationalistes irlandais choisissent le camp allemand grâce auquel ils espèrent obtenir leur indépendance. Le 22 avril 1916, le *Aud*, un bateau de munitions envoyé par les Allemands, doit se saborder avant d'avoir pu livrer son chargement aux nationalistes. Sir Roger Casement, à l'origine de cette opération,

Hérodote, n° 137, La Découverte, 2^e trimestre 2010.

est arrêté et pendu pour haute trahison. Contre l'avis du chef d'état-major des Volontaires, Eoinn Mac Neill, qui craint les conséquences tragiques du « romantisme délirant » de certains de ses hommes, Tom Clarke, MacDiarmada, Connolly, Pearse, mais aussi Eamon De Valera ou encore John MacBride organisent un soulèvement. Le 24 avril, un peu plus d'un millier de Volontaires s'emparent de la Grande Poste de Dublin, située dans O'Connell Street, sur laquelle est hissé le drapeau tricolore hérité de la Jeune Irlande. Pearse y proclame, dans une indifférence quasi générale, que l'Irlande est désormais un « État indépendant et souverain ». Durant cinq jours, ils tiennent les principaux points de la ville, avant de capituler sous les coups des 16 000 soldats du général Maxwell, secondés par une canonnière remontant la Liffey. On relève 300 morts, 1 300 blessés et le cœur de Dublin est en ruine. La loi martiale est instaurée et 40 000 personnes sont emprisonnées. Un conseil de guerre condamne les meneurs. Seize d'entre eux sont exécutés, dont les sept signataires de la proclamation de la République : parmi eux, Patrick et Willy Pearse, MacDonagh, Tom Clarke, John MacBride, James Connolly... qui ne tardent pas à devenir les martyrs de la cause irlandaise : c'est à ce moment que la population prend fait et cause pour le soulèvement inconsidéré de ces nouveaux héros. Quatre-vingt-dix-sept peines de mort sont commuées en détention à perpétuité, dont celle d'Eamon De Valera, né aux États-Unis.

En juin 1916 Lloyd George présente à Redmond un projet d'application immédiate du *Home Rule*, excluant temporairement les six comtés de l'Ulster.

Le 23 décembre 1920, Lloyd George fait voter par une majorité exclusivement anglaise le *Government of Ireland Act*, souvent appelé *Partition Act* puisqu'il consacre la séparation de six des neuf comtés de l'Ulster du reste de l'Irlande, division qui ne respecte ni les limites provinciales ni les clivages confessionnels puisque deux comtés ont une majorité catholique. La lutte pour l'indépendance se radicalise et la situation coloniale de l'Irlande est de plus en plus fréquemment dénoncée dans les milieux intellectuels britanniques et même par certains évêques anglicans ; ainsi le rapport Henderson, mandaté par le Parti travailliste, conclut :

Il a été fait en Irlande, au nom de la Grande-Bretagne, des choses qui font que son nom doit être en horreur au monde. L'honneur de notre pays a été gravement compromis. Non seulement il existe en Irlande un règne de terreur qui devrait faire rougir de honte tout citoyen britannique, mais il y a une petite nation tenue en sujétion par un empire qui s'est fièrement vanté d'être l'ami des petites nations.

En décembre 1921, les négociations avec le gouvernement britannique aboutissent à cette indépendance partielle sur un territoire divisé, ce que les partisans de l'IRA n'acceptent pas. La guerre civile irlandaise commence alors entre partisans d'une indépendance totale, représentés par Eamon De Valera, et partisans de cette paix partielle, rassemblés autour de Collins et Griffith.

HÉRODOTE

En août 1922, Arthur Griffith, désespéré par la dégradation de la situation, meurt d'une crise cardiaque. Le 20 août, en route pour Limerick afin d'offrir aux républicains « la paix des braves », Michael Collins est tué à 32 ans par une balle irlandaise dans une embuscade près de son village natal dans le comté de Cork, grand centre de la résistance républicaine. Au lendemain de la signature du traité de Londres, il avait écrit à un ami : « Tu vois, ce matin, j'ai signé mon arrêt de mort. » Le 17 novembre 1922, en pleine guerre civile, les dernières troupes anglaises quittent le sol irlandais. Entre le 17 novembre 1922 et le 2 mai 1923, soixante-dix-sept républicains entrés en rébellion par hostilité au compromis passé avec l'Angleterre sont exécutés. La répression du nouvel État irlandais est encore plus meurtrière que celle des autorités britanniques.

Le 24 mai 1923, après la mort du chef d'état-major de l'IRA, dans les montagnes du Tipperary, De Valera appelle ses partisans à renoncer à la lutte armée. Le bilan de celle-ci est effroyable : on dénombre des milliers de morts, les familles sont déchirées, les dégâts matériels considérables (plus de 30 millions de livres).

Au cours de l'été 1924, les détenus républicains, qui étaient encore plus de 11 000 l'année précédente, sont libérés mais cette mesure d'amnistie ne suffit pas pour pacifier les esprits.

L'IRA poursuivra une longue lutte armée contre la partition et la domination protestante de l'Ulster, qui ne s'achève qu'en 1998, sans avoir mis fin pour autant à la partition de l'île, et donc à la colonisation britannique sur cette partie de l'île.

Les stigmates de la colonisation

Orgueil et préjugés

Une des conséquences les plus durables de cette domination coloniale réside dans la dévalorisation des Irlandais dans l'imaginaire britannique. Pour justifier leur domination, il a fallu sans cesse dévaloriser les Irlandais et affirmer leur incapacité à se gouverner seuls : trop querelleurs, trop divisés, trop catholiques, trop menaçants envers la Couronne, trop bêtes, trop paresseux, trop alcooliques, paysans barbares, Celtes arriérés. Lord Salisbury au XIX^e siècle les traite encore de sauvages incapables de se gouverner eux-mêmes et les compare à des Hottentots. Cette image est aussi alimentée par les nombreux Irlandais émigrés en Grande-Bretagne pour aller chercher du travail et qui ont constitué le sous-prolétariat des quartiers ouvriers des villes industrielles : sous-prolétariat misérable, méprisé contraints aux travaux pénibles mal payés. Cette image des Irlandais (encore tenace) durera jusqu'à l'arrivée de migrants venus des anciennes colonies qui ont

Hérodote, n° 137, La Découverte, 2^e trimestre 2010.

pris leur place dans les emplois mal rémunérés. Est-ce cette image dévalorisée qui explique que, parmi les millions de descendants irlandais installés en Grande-Bretagne, aucun n'ait réussi une brillante carrière politique à l'image de celle des Kennedy aux États-Unis ?

La neutralité de l'Irlande pendant la Seconde Guerre mondiale a réactivé la mauvaise image de ce peuple car, au nom de cette neutralité, le gouvernement irlandais a refusé toute aide au Royaume-Uni. Les Anglais ne peuvent plus utiliser les bases navales de Cobh et de Berehaven.

Néanmoins, en août 1944, près de 165 000 Irlandais combattent sous le drapeau britannique. Les Irlandais du Sud recevront plus de Victoria Cross, à proportion de leur population, que n'importe quel pays du Commonwealth. Près de 200 000 travailleurs sont également venus relayer dans les usines anglaises les ouvriers mobilisés. L'Irlande coopère activement avec les Alliés dans le domaine de l'espionnage. Mais tandis que les protestants d'Ulster gagnent pour longtemps la sympathie reconnaissante des Anglais, l'opinion britannique ne décolère pas à l'encontre de la politique officielle du Sud, également condamnée par les Américains [chronologie clio].

Une autre conséquence est la domination de la langue anglaise malgré la volonté des nationalistes de « désangliciser » l'Irlande. Mais les rapports avec le Royaume-Uni étaient beaucoup trop anciens et trop étroits, y compris par le nombre élevé d'Irlandais ayant dû aller travailler en Grande-Bretagne. Bien que première langue nationale dans la Constitution (l'anglais est la seconde), le gaélique n'est parlé que par moins de 300 000 locuteurs, principalement dans l'ouest de l'île, sur une population de 4 100 000 habitants.

Enfin, on sait aussi que la faiblesse démographique de l'Irlande est une conséquence de la colonisation : guerres, famines, émigration. La grande famine du milieu du XIX^e siècle (1 million de morts et autant d'émigrés vers la Grande-Bretagne et les États-Unis) a été fortement aggravée par l'absence de secours dignes de ce nom de la part du gouvernement anglais. Cette émigration s'est prolongée jusque dans les années 1960 : en 1961, la population de la République avait atteint son minimum absolu : 2 810 000 personnes.

Si les rapports entre catholiques et protestants restent tendus et emprunts d'hostilité réciproque ce n'est plus la guerre ouverte et les attentats semblent être une affaire du passé, néanmoins, la réunification n'est pas encore à l'ordre du jour (voir l'article de Ph. Cauvet).

De nouvelles questions de géopolitique interne

Mais la question de l'Irlande n'est plus la préoccupation majeure du Royaume-Uni, en proie à d'autres problèmes de géopolitique interne. Comme dans nombre de pays européens, la présence massive dans certaines villes de populations migrantes issues des anciennes colonies et définitivement installées génère, outre des difficultés économiques et sociales, des difficultés d'ordre politique, en particulier en ce qui concerne le rapport à la nation britannique.

Les attentats de Londres du 7 juillet 2005 ont d'autant plus inquiété les Britanniques que leurs auteurs étaient des jeunes Britanniques d'origine pakistanaise, la petite classe moyenne en somme, nés sur le sol anglais, scolarisés, et qui au nom du combat des musulmans contre l'Occident ont perpétré ces attentats dans le « tube » avec la volonté d'atteindre les simples citoyens. Un coup sévère fut porté à l'efficacité du modèle britannique multiculturel d'intégration. Il est vrai que depuis l'« affaire Salman Rushdie », en 1988, liée à la publication du roman de cet écrivain indo-britannique, *Les Versets sataniques*, et surtout à la *fatwa* lancée contre lui et qui le condamnait à mort, les musulmans radicaux étaient alors apparus comme pouvant être désormais une menace pour la société britannique. Pourtant, depuis les émeutes de Bristol qui avaient éclaté entre la police et les communautés étrangères dans les années 1960, les travaillistes (quand ils étaient au pouvoir) avaient favorisé la représentation politique des communautés issues de l'immigration dans leur parti et avaient favorisé le modèle multiculturel. Ainsi, jusqu'à l'« affaire Rushdie », les Britanniques avaient coutume de représenter les musulmans installés sur leur sol comme de bons migrants, discrets et travailleurs (par opposition, souvent, aux Jamaïcains arrivés quelque temps auparavant et pour certains d'entre eux impliqués dans des trafics de drogue et responsables des émeutes urbaines et des affrontements avec la police). Les Britanniques étaient donc très critiques à l'égard du modèle français d'intégration jugé assimilationniste, irrespectueux des différences culturelles et donc source de tensions. Désormais, si les journaux britanniques ont critiqué la commission parlementaire française sur la burqa, celle-ci est néanmoins, comme le montre l'article de C. Marshall dans ce numéro, loin d'être acceptée sans réticence par la population britannique non musulmane. De même, l'organisation d'une représentation des communautés musulmanes afin que le gouvernement puisse avoir des interlocuteurs reconnus n'est pas plus facile à mettre sur pied en Grande-Bretagne qu'elle ne l'est en France et les rivalités entre communautés musulmanes y sont tout aussi vives (Vincent Latour, Romain Garbaye).

Néanmoins, il existe peut-être une différence notable entre les deux populations, britannique et française, issues des anciennes colonies. Il ne semble pas

qu'il existe en Grande-Bretagne de mouvement comparable à celui des Indigènes de la République qui affirment être encore et toujours dans un continuum colonial [Robine, 2005]. Au moins en ce qui concerne les Britanniques d'origine indienne, et ce quelle que soit leur religion. La colonisation britannique semble ne pas avoir suscité les mêmes souvenirs douloureux et surtout la réussite économique de l'Inde de ces quinze dernières années change aussi la perception que les Britanniques d'origine indienne ont de leur pays d'origine. Rappelons que les investissements indiens en Grande-Bretagne sont plus élevés que les investissements britanniques en Inde. La réussite exceptionnelle de quelques entreprises, y compris dans le domaine de l'électronique et de l'informatique, est aussi une source de fierté. De ce point de vue, la Grande-Bretagne est dans une situation postcoloniale différente de celle que connaît la France, du moins pour ce qu'il en est de l'Inde. Peut-on en dire autant à propos des Bangladeshis et des Pakistanais ?

Ce numéro aborde aussi d'autres questions géopolitiques : certaines très anciennes, telles que la représentation actuelle de la France qu'ont les Anglais et comment celle-ci influence le comportement politique (C. Marshall), ou d'autres plus récentes : les relations du Royaume-Uni avec l'Union européenne (P. Schnapper) et dans ce pays de tradition démocratique mais centralisé, les aspirations régionalistes (M. Bailoni) et les conflits d'aménagement qui touchent le centre d'une des plus importantes capitales financières du monde (M. Appert et D. Papin) sont aussi exemplaires.

Bibliographie

- DEMANGEON A. (1927), *Les Îles Britanniques, Géographie universelle*, t. I, Vidal de La Blache.
- DUFFY S., DOHERTY G., GILLEPSIE R., KELLY J., LENNON C., SMITH B. (2002), *Atlas historique de l'Irlande*, Éditions Autrement, Collection Atlas/Mémoires, Paris.
- GOLDRING M. (1996), « Les mouvements nationaux en Irlande 1850-1920 », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, vol. 43, n° 43, p. 51-54.
- GUIFFAN J. (2001), *La Question d'Irlande*, Éditions Complexe, Bruxelles.
- RECLUS É. (1879), « Les Îles Britanniques », *GU*, tome IV.
- Site internet clio, Chronologie :
(www.clio.fr/CHRONOLOGIE/chronologie_irlandela_longue_marche_vers_l_independance)